

Caucus global des Peuples Autochtones

Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024

UN Church Center Building, 2^e étage

New York, NY 10017

Samedi 13 avril 2024

8 h – 9 h – Petit déjeuner

9 h – 9h15 – Accueil traditionnel

9h15 – 9h30 – Aperçu rapide du contexte historique, du protocole et de l'ordre du jour

9h30 – 10h30 – Point 4 de l'ordre du jour de la session : Discussion sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10h30 – 10h45 – Pause

10h45 – 12h – Poursuite des discussions sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains), en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12h – 13h – Déjeuner

13h – 14h45 - Discussion sur le thème « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ».

14h45 – 15h – Annonces et oraison de clôture

Caucus global des Peuples Autochtones
Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024
UN Church Center Building, 2^e étage
New York, NY 10017

Dimanche 14 avril 2024

8h – 9h – Petit déjeuner

9 – 9h15 – Accueil traditionnel

9h15 – 9h30 – Aperçu rapide du contexte historique, du protocole et de l'ordre du jour

9h30 – 10h30 – Point 4 de l'ordre du jour de la session : Discussion sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10h30 – 10h45 – Pause

10h45 – 12h - Dialogues thématiques, notamment sur le financement des travaux et de la participation des Peuples Autochtones dans les domaines du développement, du climat, de l'environnement et de la biodiversité, entre autres.

12h – 13h – Déjeuner

13h – 14h45 - Dialogue avec le Rapporteur spécial sur les droits des Peuples Autochtones et le Mécanisme d'experts sur les droits des Peuples Autochtones ; examen annuel de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Recommandation générale n° 39 (2022)

14h45 – 15h – Annonces et oraison de clôture